



Lettre du SNAM-HP

Syndicat National des Médecins, Chirugiens,
Spécialistes et Biologistes des Hôpitaux Publics.

Décembre 2004

>> Remaniement ministériel

Pas de changement à la Santé. Les réformes débutées depuis 2002 vont être menées à leur terme. La réforme de l'assurance maladie, si elle ne résout pas les problèmes de fond, va entraîner des modifications profondes de notre vie professionnelle. Les ordonnances ayant trait à l'organisation de l'hôpital vont être prochainement publiées.

Les discussions concernant notre statut vont débuter prochainement. Nous serons extrêmement vigilants afin d'obtenir des avancées significatives.

>> Statut unique

Nous sommes très attachés au maintien du statut unique. Toutefois, en sus du socle commun, la pénibilité, les responsabilités, les contraintes devront être prises en compte.

>> Retraites des hospitaliers

Les médecins hospitaliers ont tous une retraite particulièrement mauvaise. Elle est particulièrement désastreuse pour les hospitalo-universitaires.

Le SNAM-HP considère qu'il s'agit d'un point majeur des discussions à venir. Le SNAM-HP conscient de ce que la retraite liée à la loi Fillon est très largement insuffisante demande une indemnité conséquente de cessation de fonction.

>> Crise de la chirurgie

Des accords ont permis aux chirurgiens du privé d'obtenir une réévaluation de leur rémunération qui sera confortée en mars 2005 par l'augmentation de la lettre clef. Les chirurgiens du public ont été renvoyés à la négociation sur le statut des médecins des hôpitaux. Cette négociation est au point mort depuis près de 2 mois, d'où la colère des chirurgiens hospitaliers dont la pétition a déjà recueilli plus de 1000 signatures.

>> Elections statutaires

En 2005 les élections aux Commissions Statutaires Nationales et aux Conseils de disciplines vont représenter une étape essentielle dans la vie syndicale et donc dans l'avenir de notre profession.

>> Démographie médicale

Le nombre total de médecins en activité en France devrait être réduit de 9,4% entre 2002 et 2025, passant de 205.000 à 186.000, selon une projection de la Direction de la recherche, des études, de

15, rue Ferdinand Duval
- 75004 Paris
Tél : 01 48 87 93 49
Fax : 01 48 87 93 62

snamhp@aol.com
www.snamhp.org



**Vos assurances
professionnelles**

et privées

www.macsf.fr



l'évaluation et des statistiques (DREES) et de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS).

DREES, Novembre, numéro 352

>> Numerus clausus 2005

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Santé et de la Protection sociale ont annoncé vendredi 19 novembre 2004 que le numerus clausus donnant accès aux études de santé pour 2005 serait de 6 300 pour la médecine, 980 pour l'odontologie, 1 000 pour les sages-femmes, 2 800 pour la pharmacie.

Cette liste diffusion est gratuite et sans engagement. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données vous concernant. Si vous désirez vous désabonner de la liste de diffusion, répondez à cet e-mail en indiquant comme sujet : DESABONNEMENT.